

**LE MARAIS DE
CAUDEBEC-EN-CAUX (Rives-en-Seine),
UNE ZONE HUMIDE À PROTÉGER**

Un marais dans la ville

Il y a près de 1 000 ans, le marais de Caudebec-en-Caux était un secteur isolé de la Seine. Aujourd'hui, il est enclavé au sein d'une zone urbaine et industrielle. Le coteau étant peu propice à l'urbanisation car trop pentu, le cœur de la vallée a vu de nombreuses infrastructures se développer (usine, habitations, routes...). Les espaces ouverts (prairies, cultures...) ont donc régressé.



Le pâturage est effectué par des chevaux de Camargue



Ményanthe Trèfle-d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

Une zone reconnue au niveau national

Le marais est reconnu pour son importance écologique. Il est identifié comme une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique pour la Faune et la Flore).

Quelques chiffres sur le marais

- ⊙ 6 hectares
- ⊙ 2006 : début de la gestion par le Parc
- ⊙ 3 chevaux de race Camargue
- ⊙ 278 espèces observées dont 35 patrimoniales pour l'ex-Haute-Normandie



Aeschna printanière (*Brachytron pratense*)

Des milieux diversifiés pour une biodiversité exceptionnelle

Ce marais tourbeux est bordé par deux cours d'eau : la Sainte-Gertrude et son affluent principal, l'Ambion. Isolé du lit majeur de la Seine, cette zone humide est principalement alimentée par les eaux de la nappe.

Des prairies hygrophiles (soumises à de longues périodes d'inondation et pouvant rester humides même en été), des mégaphorbiaies (hautes herbes intermédiaires entre les prairies et les fourrés arbustifs), une roselière et 3 mares composent cette mosaïque de milieux. Une saulaie humide se dresse en son sein, où le Saule cendré domine. Le marais de Caudebec-en-Caux est un des rares boisements humides de la vallée de la Sainte-Gertrude.

Chauve-souris, oiseaux, amphibiens, libellules, coléoptères et bien d'autres espèces s'épanouissent dans ce milieu humide. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs menacées en ex-Haute-Normandie, comme le criquet ensanglanté ou l'Aeschna printanière (une libellule).

La végétation aquatique est également très abondante. Les berges en pentes douces des mares permettent l'expression d'une multitude d'espèces, comme les plantes amphibies, supportant des périodes d'inondation et d'assèchement.

De plus, quelques travaux de restauration ont permis le développement d'une végétation rare et menacée dans la région, comme la Ményanthe Trèfle-d'eau, la Cirse des anglais, la Laïche tardive ou l'Hydrocotyle commun...

Le Parc s'engage pour préserver les milieux humides

Les milieux humides constituent un réservoir exceptionnel de biodiversité. En France, environ 30 % des espèces végétales remarquables et menacées et 50 % des espèces d'oiseaux vivent dans les milieux humides ou en dépendent. Ces derniers rendent de nombreux services car ils concourent à la régulation de l'eau en période de crue ou de sécheresse. Enfin, ils piègent des éléments chimiques tels que les nitrates, le phosphore ou le carbone.

L'une des 5 missions des Parcs naturels régionaux est la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager. C'est pourquoi, le Parc met son savoir-faire au service de la protection des zones humides et notamment pour le marais de Caudebec-en-Caux.

Un travail partenarial efficace

La commune de Rives-en-Seine, propriétaire du terrain, a souhaité redonner sa vocation écologique au marais. Plusieurs partenaires, dont le Parc naturel régional, se sont associés afin de mener une étude sur sa restauration. De multiples travaux ont commencé en 2005 : remise en état du fossé, création de mares, d'un sentier, travaux d'étrépage, pose de clôtures, etc. La gestion conservatoire du marais est formalisée entre le Parc et la commune par une convention.

Le marais a aujourd'hui retrouvé sa vocation de zone humide fonctionnelle. Cependant, si l'entretien n'est pas assuré, ce milieu « ouvert » aura tendance à se « refermer », avec le développement des boisements. Afin de limiter cette évolution et de maintenir une mosaïque de milieux, des chevaux de race Camargue ont été introduits. Cette race, particulièrement rustique, est adaptée à la vie dans les marais et peut passer une bonne partie de l'année « les pieds dans l'eau ». Enfin, le Parc met en place des actions de lutte contre la Renouée du japon (plante exotique envahissante), présente sur le site, afin de limiter sa propagation.



Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*)



Laïche ampoulée (*Carex rostrata*)

Un travail sur l'avenir

Afin de préserver le marais de Caudebec-en-Caux sur le long terme, un plan de gestion a été établi pour la période 2016 - 2020. Le document a été rédigé par le Parc naturel régional en collaboration avec l'ensemble des partenaires (commune, Syndicat de bassin versant, etc.). Révisé périodiquement (tous les 5 à 10 ans), son contenu est un outil indispensable à l'organisation et à la programmation du travail du gestionnaire au quotidien.

Trois objectifs ont été définis :

- ⊙ garder un système alluvial tourbeux fonctionnel et diversifié ;
- ⊙ préserver un cœur de nature en milieu urbain ;
- ⊙ permettre la réappropriation de la zone humide par les habitants.

Ces objectifs ont été traduits en 41 opérations à réaliser sur les cinq années comme la poursuite du pâturage extensif et le balisage d'un chemin permettant l'accès au marais depuis le bourg.



Comment découvrir le marais ?

Le marais de Caudebec-en-Caux est enclavé au milieu des coteaux boisés de la forêt du Trait-Maulévrier, au nord de la commune de Caudebec-en-Caux (Rives-en-Seine).

Un sentier a été aménagé tout autour du marais. Il permet de visiter le marais sans déranger ses habitants herbivores.

pnr-seine-normande.com facebook.com/pnrseinenormande

Contact

Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. : +33 (0)2 35 37 23 16
contact@pnr-seine-normande.com

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

**Le marais
de Caudebec-en-Caux
(RIVES-EN-SEINE)**



